

Image not found or type unknown



Probleme achat immobilier a propos de la cuisine equiper

Par **miminat**, le **06/12/2009** à **22:08**

Bonjour, rn rn je suis sur le point d acheter une maison je dois passer au notaire dans les semaine a venir et je viens d apprendre que le vendeur aller retirer sa cuisine equiper le probleme c est que je n ai pas signer de reprise mobiliere car l agent immobilier a dis que sa ne se faisait plus que puis je faire . rn merci d avance .

Par **fabienne034**, le **07/12/2009** à **09:26**

bonjour, rn rn la cuisine équipée est un immeuble par destination, elle doit resterrn rn pour tout savoir sur le vente immobilièrern rn <http://www.fbis.net/modelevente.htm>